Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Saisie sur salaire "abusive" par la trésorerie d'un CH

Par Jessica59H

Bonjour,

Alors que j'ai exercé en qualité de mandataire judiciaire à la Protection des majeurs (déléguée à la tutelle), je me retrouve aujourd'hui avec une saisie de 380? sur mes prochaines prestations pôle emploi. Après recherches, j'ai compris qu'il s'agissait d'une facture d'hospitalisation au nom d'un majeur protégé que j'avais dans mon portefeuille de dossier jusqu'en 2017. Ce Mr est décédé en avril 2021, la facture date de février 2021. Aujourd'hui, les affaires de ce Mr sont gérees par un notaire.J'ai réussi à me procurer la facture d'origine qui précise bien le nom du majeur protégé. Dans l'adresse de la facture, adressée à mon employeur, il y avait mon nom, comme dans pratiquement tous les courriers qu'on reçoit.
Ce problème est survenu tout début janvier 2022, et aujourd'hui, je me retrouve un peu coincée face à une administration qui ne prend pas ma demande au sérieux et qui ne fait pas le nécessaire.
Comment pourrais-je faire pour me sortir de ça ?
Si jamais ils me prennent ces 380?, comment vais-je devoir faire pour les récupérer? En sachant que j'ai déjà eu plusieurs échanges avec la trésorerie concernée.
Je vous remercie d'avance pour vos réponses.
Dans l'attente de vous lire,
Bonne soirée à tous.
Jessica

Par ESP

Bonjour
Si ATD il y a, vous aurez 2 mois pour obtenir la mainlevée auprès du pôle de recouvrement spécialisé en charge du recouvrement,